

Le 11 septembre 2020

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
CONCERNANT LES PROJETS DE MODIFICATIONS**

NUMÉRO 535-9

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
535 CONCERNANT LE RÈGLEMENT
RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
NUMÉRO 535**

Monsieur le Maire Yvon Chiasson a tenu l'assemblée de consultation publique concernant le projet numéro 535-9, modifiant le règlement numéro 535 concernant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale. Cette assemblée de consultation publique a été tenue le 10 septembre 2020, à 18 h, à l'hôtel de ville de Saint-Zotique, au 1250 de la rue Principale à Saint-Zotique. Monsieur le Maire Yvon Chiasson ainsi que Messieurs les Conseillers Éric Lachance, Franco Caputo, Patrice Hovington et Jonathan Anderson sont présents. Monsieur Jean-François Messier, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que la directrice du Service d'urbanisme, Madame Anick Courval étaient également présents.

Monsieur le Maire expose le but et le déroulement de la séance de consultation publique. Monsieur Yvon Chiasson cède la parole à Madame Anick Courval qui poursuivra la présentation. Madame Anick Courval procède à la lecture et à l'explication du projet de règlement, point par point.

Madame Anick Courval complète la séance en soumettant la procédure légale afin de compléter le processus jusqu'à l'entrée en vigueur dudit règlement.

Aucune personne concernée n'est venue consulter ledit projet de modifications et pour s'exprimer sur le projet de réglementation.

Monsieur le Maire Yvon Chiasson constate que la période de 15 minutes est écoulée et que personne ne désire s'exprimer.

Étant 18 :15, Monsieur le Maire Yvon Chiasson lève l'assemblée.

Donné à Saint-Zotique, ce 11^e jour du mois de septembre 2020.



Anick Courval, urb.
Directrice du Service d'urbanisme